



HAL
open science

La formulation des requêtes dans quelques textes littéraires médiévaux

Corinne Denoyelle

► **To cite this version:**

Corinne Denoyelle. La formulation des requêtes dans quelques textes littéraires médiévaux. Dominique Lagorgette; Pierre Larrivé. Représentations du sens linguistique 5, Presses universitaires de Savoie, pp.91-114, 2014. hal-02610815

HAL Id: hal-02610815

<https://hal.science/hal-02610815>

Submitted on 18 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA FORMULATION DES REQUETES DANS QUELQUES TEXTES LITTERAIRES MEDIEVAUX¹.

« Auriez-vous l'obligeance de m'accorder votre attention ? » ; « Pourriez-vous m'écouter, s'il vous plaît ? », « voudriez-vous bien prêter une oreille attentive à mes propos ? » Bien d'autres formulations seraient possibles pour introduire une réflexion sur la requête, forme particulière des actes de langage directifs. Cette communication a pour but d'apporter une réflexion sur les réalisations possibles de cet acte dans les textes littéraires qui constituent la majeure partie des témoins de l'ancien français. Après une partie introductive dans laquelle je définirai le cadre théorique de cette étude, une deuxième partie traitera des principales réalisations linguistiques de cet acte de langage dans un contexte dyadique. Enfin, une troisième partie montrera les stratégies discursives possibles dans un cadre participatif à plusieurs locuteurs.

La requête est une des réalisations possibles des actes de langage directifs : c'est-à-dire que le locuteur qui la formule a pour visée de faire réaliser dans l'immédiat une action par son interlocuteur.

Le but illocutoire de ces verbes consiste dans le fait qu'ils constituent des tentatives [...] de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur. Il peut s'agir de tentatives très modestes, comme vous inviter à le faire ou vous suggérer de le faire, ou bien de tentatives très ardentes comme insister pour que vous le fassiez. (Searle 1982 :53)

Le contenu propositionnel de ces actes directifs n'est pas de l'ordre du vrai ou du faux. Leurs valeurs de vérité dépendent entièrement de la réalisation future de l'action par l'interlocuteur. Cependant, nous ne désirons pas donner ce nom de requête à l'ensemble des actes de langage directifs. Elle est voisine d'autres actes de langage directifs, comme l'ordre, l'injonction, la sommation mais aussi de la suggestion ou du conseil, voire de l'offre. Parmi tous ces actes possibles, nous ne qualifierons de requête que ceux qui sont formulés par un inférieur qui se présente aussi comme le bénéficiaire de l'action devant être accomplie. Elle présente quelques caractéristiques qui la distinguent des actes voisins : d'une part, elle renverse la relation verticale qu'instaure l'injonction; d'autre part, elle n'est pas « très ardente » et laisse toujours à l'autre la

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche FFI2010-15158/FILO du *Ministerio de Economía y Competitividad* Espagnol, (*Plan Nacional I+D+i* 2008-11).

possibilité de refuser. En effet, alors que dans l'ordre, l'injonction ou la sommation, « le locuteur se donne un statut de pouvoir » (Charaudeau, 1992: 582), la requête est toujours formulée par celui qui est en position inférieure, position inférieure permanente ou temporaire du fait de sa situation sociale ou institutionnelle.

Si le général demande au soldat de deuxième classe de nettoyer la pièce, c'est selon toute vraisemblance une injonction ou un ordre. Si le deuxième classe demande au général de nettoyer la pièce, c'est vraisemblablement une suggestion, une proposition ou une requête, mais ce n'est ni un ordre ni une injonction. (Searle, 1982 : 44)

De même, alors que le conseil, la suggestion ou l'offre présentent l'interlocuteur comme le bénéficiaire de l'action devant être réalisée, la requête est faite au profit de celui qui la formule. Bien que moins ardente, elle est fondamentalement une agression de la face de son interlocuteur : elle menace la face négative de celui auquel elle s'adresse, ce que Goffman appelle « le territoire du moi », et ce d'autant plus que cette agression vient d'un locuteur dont le statut social est inférieur et dont la demande n'est pas légitimée par le rapport de force. Le fait même de formuler une requête, plus encore que la requête elle-même est donc une première agression. D'autre part, cependant, la requête menace aussi la face positive de celui qui la formule, son narcissisme, dans la mesure où il doit admettre son manque, son infériorité. Sa formulation va par conséquent impliquer des stratégies discursives particulières pour ménager les faces des participants en jeu.

En relation hiérarchique, le principe de déférence exige que les actes potentiellement menaçants soient accompagnés d'un « emballage rituel » beaucoup plus important lorsqu'ils émanent de l'inférieur que du supérieur. (Kerbrat-Orecchioni, 2008 : 106)

Pour analyser les règles de politesse, nous reprendrons le modèle de Brown et Levinson en suivant les aménagements que propose Catherine Kerbrat-Orecchioni (1992 : 171).

Quel est l'intérêt d'une telle recherche dans des textes littéraires anciens ? Selon Charaudeau (1992), ces énoncés directifs expriment l'instauration d'un certain type de relation interpersonnelle dont ils sont l'actualisation linguistique. Il est légitime de considérer la littérature comme une représentation, artistique et stylisée, des relations interpersonnelles dont elle explore les différentes facettes. La crédibilité interne des romans que nous prenons comme objet d'analyse repose sur un certain degré de mimétisme des actes de langage ordinaires. À ce titre la comparaison avec les *manières de langage* est pertinente. En effet, ces manuels de conversation²

² Par exemple, "A French vocabulary and conversation guide in a fifteenth century legal notebook", éd. J.H. Baker, *Medium Ævum* 58 (1989): 80-102, p. 101 et Jan Gessler, "Deux manuels de conversation imprimés en Angleterre au XV^e siècle", *Leuvense*

du XV^e, bien que postérieurs à la plupart des textes de notre corpus, présentent des formules quasi-identiques. Ces manuels ayant à la fois une fonction prescriptiviste et mimétique, on peut admettre que ces expressions renvoient à des situations de politesse quotidienne, qui devraient, selon leurs auteurs, être systématiques :

- (1) *Un homme demande à son compagnon de ne pas dénoncer son comportement insultant* :
« Et Janyn, **je vous em pri** chèrement comme je m'affie grandement en vous, ne sonnez vous mot a le maistre de ciens de ce que je vous ai fait, car je sai bien, s'il n'en seüst riens, il en seroit bien marri ; et aussi j'en auroi mal gree de lui³. »

- (2) *à un aubergiste*
« Hosteler, or escoutez ; **je te pri primierement que tu vius** couper de bois, et me faites un bon feu, car il fait grant froit. » (id., p. 389)

On trouve dans ces deux exemples l'emploi du verbe *prier* qui est, comme on le verra plus tard, la principale réalisation de la requête.

S'ils ne sont évidemment pas la reproduction pure et simple des interactions quotidiennes, les dialogues romanesques ont certainement aussi une valeur modélisante. Loin d'être les brutes que l'on se plaît à imaginer aujourd'hui, les chevaliers des romans médiévaux sont, dans leur milieu courtois, des parangons de politesse. Leurs répliques nous renseignent par conséquent non sur l'oral ordinaire, mais certainement sur l'oral idéal d'un certain milieu cultivé⁴. Cette analyse ne peut donc pas nous donner une idée véritable des pratiques discursives authentiques, mais elle nous montre la représentation que s'en font les auteurs courtois. Ils nous donnent à voir une certaine pratique de la langue, qui privilégie quelques stratégies discursives considérées sans doute comme plus acceptables socialement dans un cadre très policé.

Bijdragen 35 (1941): 93-126, et Jan Gessler, « La manière de langage qui enseigne à bien parler et à écrire le français » *Modèles de conversation composés en Angleterre à la fin du XIV^e siècle* (1396). Bruxelles-Paris-Louvain: Editions Universelles-Droz, 1934. Certes, le degré de mimétisme de ces manuels reste à évaluer sérieusement car ils ne sont pas exempts d'influences romanesques, mais si l'on considère que l'objectif de ces ouvrages est de promouvoir une "manière de parler" qui permette de "bien soner et parfaitement escrire doulz François" (Gessler, p. 41), alors on doit leur accorder le crédit de représenter, au moins partiellement, le langage quotidien des gens de leur époque. Cette double attitude, normative et imitative, se retrouve dans la conclusion de l'un de ces manuscrits: "ici fine le commune parlance, nule meliour en tout le France" (*ibid.*, p. 97).

³ "La Manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français", (1396) éd. par P. Meyer, *Revue critique d'histoire et de littérature* 50-52, 1870, p. 388.

⁴ Ainsi, cet ordre formulé entre compagnons dans cette manière de langage serait inouï dans les romans : "Vous estes bien meschant que notre lit est encore a faire. Sourdez vous le cul et alez vous faire nostre, je vous em pri, car je dormisse tres voulantiers se je fusse couchee." (*op. cit.*, p. 402)

1. Les différentes réalisations de l'acte de requête

Nous observerons tout d'abord les modes de réalisation de cet acte de langage selon qu'il adopte une formulation directe (réalisation directe au moyen d'une formulation explicitement performative ou au mode impératif) ou indirecte (si elle est exprimée à travers un autre acte de langage : question, suggestion ou assertion), ces formulations indirectes pouvant être conventionnelles (le contenu prépositionnel est posé) ou non-conventionnelles (le contenu prépositionnel reste implicite).

1.1. les formulations directes :

La requête peut être formulée directement, dans une réalisation explicitement performative, soit par un verbe spécialisé dans cette demande, soit par une réalisation injonctive à l'impératif. Dans les textes que nous avons dépouillés, la formulation directe est préférée, mais généralement adoucie par des atténuateurs.

les formulations performatives : *je vous proi, je vous requier, je vous conjur...*

Formulations extrêmement fréquentes, c'est la réalisation préférée de la requête :

(4) « Et quant je sai vraiment que vous estes mesire Yvains, chevaliers si loés et si prisiés, com je meïsmes sai, **je vous proi** que vous me contés quele aventure vous aporte ceste part. » (*Tristan III*, p. 81)

Le verbe **prier** est le verbe le plus utilisé avec des constructions diverses :

(5) « **et je vous proi trop durement** que vous fachiés ore cest delaiement u roiaume de Logres pour l'amour de moi, se il vous plaist. » (*Tristan I*, p. 216)

(6) « Sire, il est ensi que je vous ai conté mon estre et pour coi je ving a ceste fois en Cornuaille. Or **vous vauroie je proier**, por Dieu et pour courtoisie, que se vous savés aucunes nouveles de celui que je vois querant, que vous les me dites, s'il vous plaist. » (*Tristan III*, p. 102)

(7) « Sire, dist le roy, grant merciz, mais sachiez que **je vous prieroie moult volentiers** d'une chose se je cuidoie que vous le vouldissiez faire. » (*Perceforest*, partie 2, tome 2, p. 131)

(8) « Mesire Tristan, ouis que vous volés aler a cele assamblee, je vous **proi et requier**, par la foi que vous devés a la riens que vous plus amés en cest monde, que vous un mien escu je chaiens ai portés au tournoient. » (*Tristan III*, p. 105)

(9) Et quant il fu venus, si li dist :

« Sire, vous iestes teus ke on ne vous doist riens cheler et je vous deskeuvre .I. mien affaire u il me couvient anuit aler, ne dire ne vous puis queus il est ne en quel lieu, mais grantment n'i demourrai mie, si vous **pri** ke vous en garnissés mon segneur le roi et Gallehout, mais je vous

conjur, sour la foi ke vous me devés, k'il n'en sachent rien anuit, car j'en seroie desavanchiés, et bien leur **dites** ke je renvenrai mout prochainement. » (*Lancelot IV*, p 394)

(10) « Ha, damoisele, fait Lancelos, **je vous pri** que vous encore demourés avoec moi, et sachiés que Doex nous conseillera encore de cheste plus tost que vous ne quidiés. Pour ce **vous lo je** que vous encore demourés, car li cuers me dist tout plainnement que nous venrom mais tost a fin de che que nous alom querant. » (*Tristan III*, p. 185)

Il peut être renforcé par un autre verbe coordonné (8), ou dans une reformulation redondante (9 et 10). Il peut être atténué par l'emploi du conditionnel qui le « désactualise » (7) ou par l'utilisation du verbe auxiliaire de modalité *vouloir* (6) qui, là encore, crée une plus grande distance par rapport à l'acte de langage. Il peut encore être renforcé par divers adverbes : (5), (7) ou par des compléments d'insistance du type : « *por Dieu* », « *par la riens que vous amés...* » qui visent à créer une obligation morale pour agir.

L'impératif :

Ce mode est tout particulièrement utilisé pour les ordres, mais il est en général limité dans les cas des requêtes car il crée sur l'interlocuteur une pression humiliante qui ne lui laisse pas le choix, offense caractérisée envers la face négative de l'interlocuteur, sa liberté d'action. Il s'agit très nettement d'un « aggravateur » de l'acte directif. Il est donc très rare qu'une personne en situation d'infériorité le formule pour obtenir quelque chose. Elle ne se le permet que dans des cas d'urgence :

(11) *Un chevalier blessé demande à Gauvain de venir le secourir après un combat qui les a opposés :*

Et messire Gauwains s'em part atant, si le laisse. Et il commenche a crier :

« Avoi, sire chevaliers, laisserés me vous ensi, mon cheval sour moi ? Au mains seroit che samblant d'un poi couardise ! Mais aidiés moi a lever, puis je m'en irai a mon ostel sejourner, car mout sui blechiés.

— Ja pour moi, fait mesire Gauwains, ne remanra. » (*id.* p. 456)

Mais notons que ce chevalier est un traître qui attaque Gauvain dès qu'il s'approche. Son manque d'humilité est un signe de sa nature perfide. L'emploi de l'impératif serait ainsi le signal qui nous ferait passer de la requête proprement dite à l'ordre.

1.2. les formulations indirectes :

Les réalisations indirectes des actes de langage directifs sont d'une extrême variété et il n'y a pas de consensus entre les chercheurs pour savoir si ces formulations indirectes sont des

aggravateurs ou des adoucisseurs (Kerbrat-Orecchioni 2008 : 102-103). Kerbrat-Orecchioni (2008 : 99) en présente une synthèse autour de trois critères : 1. les types d'actes de langage « squattés par la requête et détournés à son profit » ; 2. Le caractère plus ou moins conventionnel de la requête ; 3. Le caractère plus ou moins brutal de leur formulation.

Il m'a semblé que ces réalisations sont moins fréquentes qu'en français moderne. Il est possible cependant que j'en ai manquées dans les textes car il est plus difficile de les repérer sans formulation type à rechercher. Cependant leur absence relative me laisserait penser que c'est un fait volontaire reposant sur une autre conception de la politesse linguistique : l'acte de langage est réalisé de manière franche et ouverte. Par ailleurs, la relation verticale entre les locuteurs dans les exemples que j'ai relevés n'est pas toujours nettement établie, si bien que l'on n'est pas certain de savoir s'il s'agit d'une requête ou d'un ordre : dans plusieurs cas en effet, la requête est formulée par celui qui a officiellement l'autorité mais qui fait mine de se soumettre au désir de l'autre. Peut-être seraient-elles de l'ordre de la manipulation dont usent les grands de ce monde quand ils choisissent momentanément de ne pas montrer leur autorité. On sera alors mieux renseigné sur leur emploi par les cas de petits incidents de la conversation qui vont mettre en valeur les conditions de réussite de cet acte de langage indirect.

121. l'affirmation d'une obligation

L'emploi d'une assertion à valeur déontique (à valeur d'obligation), formulée au moyen des verbes *falloir* ou *convenir*, dans des tournures impersonnelles ou indéfinies est une des réalisations possibles mais peu fréquentes de la requête.

(12) Ce dist Floree a Hermondine :
« Je vous di, ma belle cousine,
que pour ce Camel apaisier
et a no fait remediier,
qui est grans et pesans assés,
il vous faurra, se vous volés,
faintement devers lui escrire » (*Melyador*, 1702-1708)

(13) « Veez la lo paveillon, fait li chevaliers au vallet, mais **il vos covient** faire une chose
que ceste damoisele vos prie, et ge meesmes.
— Qu'est-ce ? fait il. (*Lancelot I*, p. 476)

La tournure impersonnelle « il vous faurra » ou « il vos covient » présente la demande comme une obligation extérieure.

Corinne Denoyelle

Cette formulation est plus souvent utilisée pour un ordre qu'elle atténue légèrement, ainsi le jeune roi Arthur l'utilise face à Merlin :

(14) *Devant toute la cour réunie, Arthur demande à Merlin ce qu'est devenu le fils de la reine Ygerne.*

« Merlin, **il couvient** que vous respondés a chou que la dame vous demande.

— Sire de quoi ?

— De l'enfant, fait il, qui vous fu bailliés.

— Pour Dieu, fait la roine, faites, sire, m'ent droit, s'il vous plaist, voiant les barons de vostre regne. »

Et li rois dist a Merlins :

« Merlins, respondés, qu'il **le vous couvient** faire.

— Sire, fait il, volentiers vous responderai, et sachiés que je ne vous mentirai de chose que je chi vous die. » (*Suite Merlin*, p. 24)

Cette conversation est une mise en scène car Arthur sait déjà qu'il est cet enfant disparu, mais il se doit de poser cette question face à ses barons pour prouver de manière éclatante sa noble ascendance et pour faire justice à la reine Ygerne, accusée d'infanticide par toute la cour. Il a l'autorité que lui donne son pouvoir royal, mais cette autorité, entre les mains d'un tout jeune homme, ne pèse pas bien lourd face au devin de la cour qui retarde la révélation depuis déjà un moment. Cette réalisation à valeur d'obligation donne à Arthur à la fois la solennité de mise pour la cour et l'autorité impersonnelle de la royauté.

1.2.2. la question

La requête peut prendre la forme d'une question sur la possibilité qu'a le destinataire de réaliser la chose demandée. Cependant, cette formulation semble rare dans les textes dépouillés.

(15) Atant es vous laiens venir un vallet ki dist a chiaus de laiens :

« Seigneur, **porrés vous herbergier** chaiens anuit mais un cevalier errant ?

— Oïl bien, ce dient cil de laiens, viengne avant hardiement ; que bien soit il venus. »

(*Tristan III*, p. 72)

Cette réalisation conventionnelle pose directement le contenu propositionnel. Je n'exclus pas cependant que le verbe *pouvoir* garde ici son sens de capacité, car il ne serait pas impossible en effet que les hôtes potentiels ne puissent pas héberger les chevaliers errants.

La réalisation « whimperative » semble peu utilisée dans les textes : peut-être n'est-elle pas jugée assez polie. Un exemple d'accident de la conversation montre qu'elle est cependant sans doute déjà conventionnelle.

(16) *Nivienne a annoncé son intention de quitter la cour d'Arthur. Merlin, qui est amoureux d'elle vient la voir.*

Chelui soir, vint laiens Merlins a li et li dist :

« O ! damoisele, vous vous en volés aler ? »

— Voirs est, Merlin, fait elle. **Et vous, que ferés, ne vous en venrés vous mie avec moi ? »**

Et che disoit elle pour chou que elle ne cuidast en nulle maniere que il i deust venir.

« Certes, fait il, ma damoisele, et sans moi ne vous en irés pas, ains vous tenrai compaignie dessi en vostre país. Et quant je serai la venus, s'il vous siet, je i demouerrai ; et s'il ne vous plaist, je m'en revenrai, car rien que vous pleust je ne refuseroie a faire. »

Quant elle oï qu'il venroit avec li, elle en fu trop dolante, car elle ne haoit riens autant coume lui. Mais samblant n'en osa faire, ainsi fist chiere que moult li fust biel et moult l'en merchia de ceste compaignie que il li avoit offert a tenir. (*Suite Merlin*, p. 279)

La formulation de la demoiselle a la forme d'une requête potentielle et c'est ainsi que Merlin la reçoit, mais le narrateur éprouve le besoin de préciser qu'il ne s'agissait que d'une formulation polie vide. La méprise⁵ de Merlin indique qu'il l'a comprise comme la réalisation conventionnelle d'une invitation, alors qu'elle n'était aux yeux de Nivienne qu'un anti-FTA, un petit cadeau poli pour symboliser l'attachement qu'elle aurait eu pour lui.

1.2.3. l'affirmation d'un désir :

Une assertion à la première personne comportant *vouloir* au conditionnel permet une réalisation conventionnelle de la requête.

(17) *Un jeune chevalier a défié Lancelot sans savoir à qui il s'adressait. Demandant une pause lors d'un combat acharné, il prie son adversaire de lui révéler son identité.*

« Sire cevaliers, nous nous sommes tant combatu ensamble que vous connessiés que je sai faire et a vos armes est bien aparant et a m'espee autresi que je vois tainte et vermeille de vostre sanc. A moi d'autre part apert bien, car je sui plaié et navrés assés plus que je ne vaurroie. Que vous diroie je ? Je ai a cestui point si bien esprouvee vostre forche et vostre bonté conneüe que je di bien en moi meïsmes que vous estes sans doute li mieudres cevaliers et li plus fors que je onques trouvais de chiaus a qui je me sui esprovés. Et pour ceste cose vaurroie je mout volentiers, s'il vous plaisoit, savoir ki vous estes, avant que nous plus feïssom de ceste emprise. » (*Tristan I*, p. 74-75)

Le jeune chevalier justifie longuement sa demande et la présente comme un souhait, manière sans doute d'atténuer l'aspect trop directif de cette intrusion dans le territoire du moi. Avec une formulation encore plus atténuée, Gauvain demande de l'aide à une jeune fille qui habite le château où il est retenu prisonnier :

⁵ On peut aussi supposer qu'un personnage intelligent et omniscient comme l'est Merlin ne s'est pas mépris sur le sens de cet acte de langage et qu'il a sciemment exploité cette ambiguïté linguistique.

(18) Lors li conte de ses plaies comment elles li sont envenimees et tout li membre enflé et le vis et tout le cors et cuide bien ke che soit pour l'asaut ke les culeuvres li font et li sierpent ; « mais **se j'avoie** un baston de coi je me peusse desfendre, **ge m'en tenroie a bien païé** ne onkes nus, che m'est avis, ne me fist siervice en gregnour point ki chis seroit. » (*Lancelot, IV*, p. 130)

Torturé, enfermé dans un cul de basse fosse rempli de serpents, Gauvain ose à peine réclamer un peu d'aide. Pour adoucir ce que sa demande pourrait avoir d'outrecuidant, il la formule comme une hypothèse à l'irréel du présent et l'adresse de manière impersonnelle à son interlocutrice, la désignant sous le pronom impersonnel *nus*.

Notons toutefois que ces formulations indirectes sont assez rares et semblent conserver leur sens premier de souhait. Contrairement à l'emploi du français moderne, le verbe *vouloir* en particulier est en général utilisé soit pour renforcer le verbe *prier*, soit pour présenter un vœu, et ne reçoit pas forcément une valeur illocutoire directive. Plusieurs exemples tirés de *Melyador* de Jean Froissart semblent montrer qu'on peut difficilement le comparer au français moderne.

(19) *Le duc de Cornouailles vient demander à sa fille de bien vouloir lui prêter un des ses hommes comme messenger afin qu'il rapporte des nouvelles de Melyador, son fils.*

« Celle part le poet on trouver
et, **se vous me voliés prester**
Lÿonniel vostre chevalier,
la je le vodroie envoier.
Si nous raporterait nouvelles
de li moult vraies et moult belles,
dont vous seriés reconfortee. » (*Melyador*, 19369-19375)

Le duc formule sa requête avec délicatesse en utilisant une suggestion présentée sous forme hypothétique « *se vous me voliés prester* », renforcée par le verbe *voloir* au conditionnel qui indique peut-être moins la requête elle-même qu'elle ne la justifie par son but. Cet emploi est unique dans ce roman, long pourtant de quelque trente mille vers. Dans les autres cas, il garde toujours une valeur de souhait

(20) *Le chevalier Gracien demande une garantie avant de laisser partir une demoiselle en conduit.*

Respont Graciens : « Je ne sçai
s'en vous affier me poroie,
car nullement je ne vorroie
que la pucelle eust anoi. » (*Melyador*, 5037-5040)

Dans ces exemples, le verbe *vouloir* au conditionnel sert un irréel du présent⁶. Il semble que c'est bien à partir de cette valeur de souhait qu'il vient renforcer une requête, mais sans changer de sens illocutoire :

(21) *Camel, qu'une demoiselle a contrainst à ne participer à aucune joute, lui demande la permission de se mesurer aux bons chevaliers quand ceux-ci seront près de son domaine.*

Respont Camelz : « Vous dittes voir
et, puis qu'el je n'en puis avoir,
il le me fault laiier ester.

**Volentiers vorroie jouter
au rouge et a cel bleu vesti,**
car nul n'en y a de ces ci
qui ne soit gais et amoureux
et grandement chevalereus
pour l'amour de ceste que j'aime
et que ma souverainne clame.

Otant bien li aultre le sont
qui tout en ceste cace vont
et pour itant je les desire
l'un apriés l'autre a desconfire.

Si vous pri, Floree, or oiés,
quant chi passe, si m'envoiiés
querre, et tantost venus serai. » (*id.* 7141-7157)

Il semblerait que la réalisation directive : « je voudrais (bien) ceci » n'est peut-être pas encore conventionnelle en ancien français. Sa valeur illocutoire resterait encore à affirmer.

1.3. l'adoucisseur de l'énoncé directif :

Pour faciliter l'acceptation de la requête, le locuteur accompagne sa demande d'un certain nombre d'adoucisseurs qui atténuent la menace des faces. Il peut jouer sur plusieurs plans : d'une part en valorisant la face positive de l'interlocuteur (politesse positive), d'autre part, en atténuant la menace envers la face négative de l'interlocuteur (politesse négative), enfin en sacrifiant sa propre face pour mieux mettre en valeur son destinataire.

1.3.1 valorisation de la face positive de l'interlocuteur :

Le requêteur valorise la face positive de l'interlocuteur en lui indiquant qu'il sortira grandi de cette bonne action, ou plus fréquemment, que l'interlocuteur est un personnage tellement positif qu'une partie de sa grandeur touchera par contiguïté, semble-t-il, son bénéficiaire :

⁶ Dans ce même roman, voir aussi les vers 4937-4942.

(22) Et li cevaliers du pont, quant il a une grant pieche conjoï Lancelot, il li dist :
« Sire, je vous vouroie faire une proiere, s'il vous plaisoit, que vous porrés bien faire, et a l'ounour de vous.

— Dites dont, fait Lancelos, et je vous proumet loiaument que je le ferai, se je puis.

— Sire, fait chil, et sachiés que je ne vous voel faire nule autre proiere fors tant que vous venés anui mais herbergier en un mien rechet ki est assés pres de chi. [...] Et sachiés, sire, tout certainement, que je de vostre venue et de la lour **me tenrai je plus a riche et a boin eüré que du meilleur castel que li rois Artus ait en sa baillie.** » (*Tristan I*, p. 78)

Dans cet exemple, Lancelot est flatté par les références à sa personne décrite comme source de richesse et d'abondance pour ceux qui l'entourent.

1.3.2. Atténuation de la menace envers la face négative de l'interlocuteur :

Le requêteur garantit qu'il ne lèsera pas son interlocuteur : il souligne bien explicitement que cette requête ne touchera pas les territoires du moi, qu'il s'agisse de ses propriétés ou de son honneur. C'est la stratégie la plus fréquemment utilisée dans un univers féodal et militaire. Ces formulations permettent de cerner les valeurs en jeu dans ces actes de langage.

(23) Et quant il voit le roi, il li vait a l'encontre et li dist :

« Sire, je sui apparilliés por vos faire canques je porroie en cest siecle.

— Vous le m'avés bien moustré, fait li rois, n'a pas lonc tans. Mais encore vous pri jou que vous fachiés pour moi **une chose qui ne vous grevera pas gramment, au mien cuidier.** »

Et cil dist que se elle li devoit bien grever, si l'essaiera il puis qu'il l'en requiert.

« Je vous en pri, fait li rois, que vous ailliés apriés un chevalier qui par chi s'en vait. [...] Et faites tant par amours ou par autre chose que il viegne tresqu'a moi. Et sachiés que je ne le voel pas por son mal, mais je vaudroie ore savoir, se il li plaisoit, pour coi il en aloit ore par chi si grant duel faisant. » (*Suite Merlin*, p. 130)

1.3.3. Menace de la face négative du requêteur

Le requêteur peut, rarement cependant car l'honneur chevaleresque a ses impératifs, se sacrifier, il lèse alors son propre territoire afin de valoriser celui de son interlocuteur. Une promesse accompagne alors la requête.

(24) *Neronneus, qui se rend compte qu'il a combattu contre Lancelot, l'homme qui l'a fait chevalier, supplie ce dernier de lui pardonner.*

« Car certes, se vous conneüsse autretant con je vous connois orendroit, pour nule aventure du monde je ne me fusse a vous combatus. Pour Dieu et pour vostre gentillece aiés merchi de moi, car **je me met du tout en vostre merchie et en vostre manaie.** » (*Tristan I*, p. 76)

Cette requête de pardon s'accompagne d'un abandon total de la volonté, laissant la possibilité à son interlocuteur de refuser. En même temps une telle soumission sert à renforcer la force

illocutoire de la requête. Ces menaces sont extrêmes, présentées dans des situations où le royaume ou la vie du requêteur sont en jeu.

1.3.4. menace de la face positive du requêteur

Là encore, ces situations semblent rares, car si un locuteur accepte de passer pour un chevalier nouveau, ou de ne pas révéler sa place dans la hiérarchie chevaleresque, il ne peut pas cependant accepter n'importe quelle humiliation. Dans l'exemple (17), déjà mentionné, Neronneus, avant d'avoir l'audace de demander à Lancelot de révéler son identité insiste sur les blessures qu'il a reçues de son adversaire pour valoriser la force de celui-ci. Il se présente donc comme relativement plus faible que Lancelot. Dans le même temps, cependant, il n'oublie pas de signaler les blessures qu'il a lui-même infligées à Lancelot. La force dont il a fait preuve le place dans une quasi-égalité face au héros arthurien et légitime sa demande. Même pour obtenir quelque chose, le chevalier n'est pas forcément prêt à abdiquer sa fierté.

1.3.5. Les procédés de mitigation, les préfaces

L'acte directif peut aussi être atténué par des procédés de mitigation (Kerbrat-Orecchioni 2008 : 104) qui placent la demande à la merci de l'interlocuteur, donnant à celui-ci la liberté de refuser « s'il veut, s'il lui plaît. » Les nombreuses justifications qui viennent replacer la requête dans un système plus large d'événements dont elle serait la suite logique et nécessaire font aussi partie de cette stratégie discursive d'atténuation.

Le plus souvent, la formulation la plus adoucie ou la plus polie passe par le système de la préface, que j'ai appelé ailleurs protocole d'annonce directif (Denoyelle, 2010 : 270) et qui consiste à annoncer que l'on va formuler une requête⁷.

(25) Et Blyobleris se met tout esranment avant et dist :

« Sire, nous sommes chi .IIII. cevalier errant de la maison le roi Artu, **ki vous vauriom faire une priiere**. Et sachiés bien, sire, tout certainement, que ceste proiiere que nous vous voulom faire n'est pas encontre vostre hounour.

— Seigneur, fait mesire Tristrans, or dites ce k'il vous plaira. Se ce est cose que je feïsse pour autres cevaliers, sachiés que je le ferai mout volentiers pour vous.

— Sire, mout de merchis, fait Blyoblerys. Or vous proiiom nous, tant com nous porriom proiier cevalier estrange, que vous nous diés vostre non, car bien sachiés certainement que nous en sommes merveilles desirant. » (*Tristan 2*, p. 123-124)

⁷ Dans les cas extrêmes, ce protocole d'annonce correspond au don en blanc, dans lequel le requêteur demande à son interlocuteur d'accepter une requête non encore formulée.

Corinne Denoyelle

La requête se déroule en deux temps, une annonce de la demande et la demande proprement dite. Cette technique est la plus utilisée, elle est quasiment systématique dans le *Tristan* en prose.

Conclusion :

La requête, comme en français moderne, peut se faire de manière directe ou indirecte, par des réalisations conventionnelles ou non-conventionnelles. Il m'a semblé que les textes littéraires analysés préféraient des formulations directes, en général au moyen du verbe *prier*, le plus souvent soutenues par de nombreux procédés d'insistance et annoncées par une préface. Par ailleurs, les formulations indirectes sont moins nombreuses, impression qui serait à vérifier. Si elle est confirmée, cette discrétion peut s'expliquer selon deux hypothèses : ces réalisations indirectes sont moins nombreuses car elles sont senties comme moins polies. Une telle possibilité remettrait quelque peu en cause l'idée communément admise qu'il est plus poli d'utiliser ces stratégies d'évitement. L'autre hypothèse serait que ces formulations indirectes ne sont pas encore tout à fait conventionnelles dans les situations discursives observées et que, par conséquent, elles sont moins utilisées que les formulations plus directes.

2. la mise en place du dispositif à trois personnages :

Les polylogues présentent des situations d'organisation discursive particulières qui mettent en scène non seulement les faces des locuteurs concernés, mais aussi leur relation hiérarchique et leur statut social. Nous n'observerons plus ici les différentes réalisations de la requête, mais l'organisation des tours de parole quand cet acte de langage est formulé dans un cadre participatif réunissant plusieurs participants : on peut alors trouver une situation où la requête est formulée **par** plusieurs requêteurs (deux personnes font une requête à une personne) ou **pour** plusieurs interlocuteurs (une personne fait une requête à deux personnes). Cependant, bien que l'on doive théoriquement distinguer ces deux cas, dans la pratique des textes, la deuxième situation est rare et revient finalement à la première solution. L'organisation sociale médiévale semble empêcher la réalisation littéraire de telles situations.

Nous observerons les deux réalisations discursives de la requête dans le cadre du polylogue, l'intrusion et le relais, puis nous discuterons de quelques cas litigieux.

2.1. L'intrusion en faveur d'un tiers

Quand deux ou plusieurs requêteurs s'adressent à un destinataire, la requête est en général réalisée par un porte-parole (exemple 25), sauf si le requêteur parle en son nom propre et voit sa requête soutenue par un tiers, celui-ci étant soit un intrus à la conversation, soit un intercesseur désigné comme tel.

L'une des justifications de l'intrusion dans la conversation est fréquemment de venir en aide à autrui. L'intrus vient alors spontanément renchérir sur la requête de son compagnon pour lui donner plus de force illocutoire.

(26) Un seigneur demande à Yvain de bien vouloir différer son départ pour l'aider à combattre un géant qui a capturé ses quatre fils et menace de violer sa fille. Cependant, le héros est pris dans un autre engagement et ne peut se libérer. La fille du seigneur intervient alors.

Lors li offre a donner du sien

Li sires, s'il en veut avoir

Ou soit de terre ou soit d'avoir

Mais quë encore .i. poi atende.

Et il respont : « Dix m'en deffendre,

Que je ja riens nulë en aie ! »

Et la puchele qui s'esmaie

Commenche mout fort a plourer,

Si li prie de demourer.

Comme destroite et angousseuse,

Pour la roÿne glorieuse

Des angles et du chiel li prie,

Et pour Dieu, qu'il ne s'en voist mie,

Ains atendre encore .i. petit,

Et pour son oncle dont il dit

Quë il connoist, aimë et prise.

Lors l'en est mout grans pitié prinze

Quant il ot qu'ele se reclaime

De par l'omme quë il plus aime

Et par la roÿne du chiel

Et de par Dieu qui est le miel

Et de douchour et de pitié. (*Yvain*, 4048-4069)

Refusant les offres de récompense, Yvain ne cède pas aux demandes répétées du seigneur. Il faut que sa fille elle-même, de manière plus insistante, le prie de rester pour qu'il accepte. Le renchérissement s'intègre ici dans le cadre d'un échange polémique : le refus d'Yvain entraîne une spirale d'interventions (Welke 1980) dans laquelle chaque intervention répétée est formulée

de manière plus intense. La répétition de l'acte de langage se double d'un changement de locuteur.

Ce rôle de renchérisseur est souvent dévolu aux femmes. Elles sont rarement à l'initiative d'une conversation, mais elles apportent un poids émotif à la requête qu'il devient alors difficile de refuser.

2. 2. La demande de relais

La situation la plus fréquente est celle du relais : le locuteur à l'initiative demande explicitement à un autre participant de formuler la requête à sa place. Le mouvement initiatif est donc répété par un deuxième locuteur qui a plus d'autorité pour présenter la requête. Pour des raisons sociales, il peut jouer le rôle d'intercesseur et s'adresser à un destinataire dont le statut interdit une interpellation directe. C'est ainsi par exemple que l'on peut s'adresser à un roi, ou à tout autre personnage intimidant⁸. Deux cas de figure se présentent alors : soit ce destinataire répond à l'intercesseur, soit il répond directement au premier requêteur. Dans le premier cas, le premier demandeur est exclu de la conversation, dont il n'est plus qu'un destinataire indirect ; dans le deuxième, c'est l'intercesseur qui se retrouve écarté après avoir joué son rôle.

(27) – C'est voirs, ce respondi Dagors,
et c'est assés bien mes acors,
fors tant c'au chevalier je prie
c'une seule cose m'otrie,
si com j'ai fait a sa requeste. »
Respont cilz : « Et quel cose est ceste ?
Je le ferai se le puis faire
sans avoir honte ne contraire.
Or le dittes hardiement. »
Adonques parla liement
messire Dagor et dist : « **Sire,**
puis que j'ai vo congiet dou dire,
je vous pri que la damoiselle
une cançon frice et nouvelle
voelliés faire canter droit ci,
[...]
Messires Lÿons ce parler
acorde et dist : « **Vous dittes bien,**
et je vous pri sur toute rien,
damoiselle, se c'est vostre aise,

⁸ Voir C. Denoyelle, *Poétique du dialogue médiéval*, p. 90

Corinne Denoyelle

c'au canter un petit vous plaise.
– Oil, sire, ce respont celle,
qui fu moult friche damoiselle.
Puis que fait avés mon voloir
je doi au vostre obeir voir. » (*Mélyador*, 25552-25586)

Dagor, qui avait cédé à une demande d'un chevalier, Lyon, demande ensuite à celui-ci, réciproquement, de bien vouloir prier sa demoiselle de chanter. Dans ce genre de situation, la demande de relais est une première requête intermédiaire, suivie ensuite d'une deuxième requête. La réplique de son intercesseur est d'abord réactive : c'est un accord sur la première requête : « *vous dittes bien* », puis, initiative, quand elle reformule à l'adresse de la demoiselle la chose demandée : « *et je vous pri sur toute rien,/ damoiselle, se c'est vostre aise,/ c'au canter un petit vous plaise.* » La réponse de la demoiselle semble adressée uniquement à l'intercesseur. D'autres exemples montreraient la réponse finale adressée au premier requêteur.

2.3. Le relais dans le cadre d'une requête pour deux destinataires.

Les exemples de cette situation sont rares car la hiérarchisation de la société médiévale semble entraîner une stricte répartition des voix : si un requêteur s'adresse à un groupe, il y a toujours dans ce groupe un locuteur qui est plus autorisé que les autres à répondre et qui va assumer la prise en charge de la réponse. Qu'il s'agisse de la cour royale ou d'un groupe de chevaliers, de paysans ou de bourgeois, auxquels un individu demande de l'aide ou un renseignement, le roi, le chef du lignage ou n'importe quel personnage « plus emparlé » que les autres répondra pour le groupe.

Dans les rares cas où l'on ne trouve pas de porte-parole, c'est-à-dire dans les situations où le groupe destinataire de la requête est peu hiérarchisé, la situation s'oriente vers un relais. Le locuteur le plus autorisé au lieu de répondre directement, relaye la requête à un compagnon, ce qui nous ramène alors au premier cas, celui de la requête à deux requêteurs. Même quand l'adresse est plurielle, la requête circule de l'un à l'autre. Dans cet exemple, la requête est dirigée vers Gauvain, mais Guiromolant en est un destinataire autorisé. Cependant le requêteur est éliminé de la discussion qui se concentre entre les deux chevaliers.

(28) *Clarissant, la sœur de Gauvain, vient supplier son frère d'abandonner le combat qu'il mène contre Guiromolant dont elle est amoureuse.*

Molt fist la bele Clarisent
Grant prouece et grant hardement,
Quant devant si grant assamblee

Corinne Denoyelle

De gent s'en vient desafublee
A la bataille enmi le plain
Et crie a monsignor Gavain
Merci, que la bataille laist
Por l'amor de li, se lui plaist,
Si li doinst a seignor celi
Et tantost li respondi :
« Si m'aït Dex, ma doce suer,
Grant joie en avroie a mon cuer
S'il li plaisoit et ert a gré ;
Mais jo ne sai pas son pensé,
S'ensi le vauroit otroier. »
Lors demanda au cevalier :
« Biaux sire ciers, qu'en dites vous ?
— Par foi, je vous di a estrous,
Se vos la me volés donner
Jou la prendrai sans refuser,
Si iert ricement mariée
De set cités sera doëe
Que j'ai totes en ma baillie ;
Itant puis de cevalerie
Joster en ost con veés chi,
Qui sien ierent. — Vostre merchi »
Mesire Gavains li respont.
Le mariage et le pais font
Par iaus trois iluec solement. (*Première continuation de Perceval*, 1001-1029)

Clarissant n'adresse pas sa requête conjointement aux deux chevaliers, mais simplement à son frère. Cependant, la décision de cesser le combat devant être unanime, on peut considérer cette requête comme adressée simultanément. Cette hypothèse peut être confirmée par le fait que Gauvain, quand il s'adresse à Guiromolant, n'éprouve pas le besoin de répéter la requête et se contente d'y faire référence par une allusion : « *Qu'en dites vous ?* ». Il n'en reste pas moins que sa première réponse à sa sœur est une annonce implicite de relais. Il remplace ensuite la jeune fille comme requêteur auprès de son adversaire, et ils négocient alors tout deux les conditions de la paix. La jeune fille se trouve exclue de la conversation, sans doute en raison de son statut social de mineure plus que de sa position de locutrice.

On retrouve ce même schéma dans un autre passage extrait du *Tristan*, certes il s'agit plus d'une offre que d'une requête, mais le cadre participatif étant le même, je me suis permise de retenir cet exemple. Un vavasseur hospitalier offre spontanément à Dynadan et à Tristan de venir passer la nuit chez lui. Son adresse est explicitement conjointe, mais elle se trouve relayée par

Dynadan qui engage un dialogue avec Tristan sans jamais se retourner vers le requêteur. Tristan est blessé, ce qui diminue sa capacité de décision (et d'ailleurs, il laisse Dynadan choisir), mais il reste en position haute par rapport au jeune chevalier, ce qui oblige à des précautions énonciatives avant de lui adresser la parole.

(29) Si les salue, et li li rendent son salu mout bel et mout courtoisement :

« Signeur cevalier, fait il, il m'est avis que vous soiiés assés traveillé ; et après le grant travail que vous avés souffert, ariés vous grant mestier de reposer, car ki travaille et ne repose, il ne puet mie longement durer. Et savés vous pour coi je le di ? Je ai pres de chi une fortereche bele et riche et aaisie de tout ce qui ki est mestiers a cevaliers traveilliés. Je vous proi mout durement que vous i venés herbergier tant com il vous plaira. Et sachiés certainement que, se vous i venés, je vous ferai servir et honnerer et aaisier autant comme moi meïsmes, et vous i serés mout priveement.

— Sire, fait Dynadans a monsigneur Tristran, **que dites vous de ceste cose ?** Volés vous herbergier avoec cest preudomme ki si bieu vous em proie ?

— Dynadant, fait mesire Tristrans, je ferai a vostre los.

— **Sire, alom donc cele part avoec cest preudomme**, fait Dynadans.

— Alom donc, fait mesire Tristrans, puis k'il vous plaist. »

— Atant se metent a la voie avoec le preudomme. (*Tristan II*, p. 341-342)

Par rapport à l'acte de requête, la relation interpersonnelle est un peu différente : le locuteur sait que ses interlocuteurs sont dans une situation défavorable, il propose l'action décrite, son invitation de logement, comme un moyen d'améliorer leur situation. Les destinataires sont ainsi les bénéficiaires de cette offre. Elle n'en reste pas moins une incursion menaçante sur le territoire du moi, ce qui explique le lourd déploiement rhétorique mis en place par le requêteur. C'est pourquoi il va s'efforcer d'adoucir sa proposition en insérant sa demande directe et performative : « *Je vous proi mout durement que vous i venés herbergier* » au sein d'une série d'actes de langage secondaires à valeur de justification : il insiste sur la souffrance qu'endurent Dynadan et Tristan qui quittent justement un tournoi. L'utilisation d'une formulation gnomique: « *ki travaille et ne repose, il ne puet mie longement durer* » permet de rapporter leur cas présent à une règle générale et de justifier l'offre. Il fait la promotion de son hôtel et ne formule son offre qu'après avoir créé une attente et une envie. Comme un publicitaire averti, il crée d'abord un besoin en insistant sur une situation dysphorique avant de mettre en scène une situation euphorique inverse : « *je vous ferai servir et honnerer et aaisier autant comme moi meïsmes, et vous i serés mout priveement* ».

Cependant, il se trouve ensuite quasiment exclu de la conversation dont il ne reste plus qu'un destinataire indirect. Aucune réponse n'est dirigée vers lui, sa désignation à la troisième personne

comme « *cest preudomme* » l'exclut même explicitement. Dynadan se fait l'intercesseur de cette offre auprès de Tristan : il relaie auprès de son mentor la proposition sans la modifier, mais en insistant sur sa qualité rhétorique. Tristan, blessé et fatigué, n'ayant pas d'opinion, Dynadan va formuler la réaction que son compagnon confirme, gardant l'autorité de prendre la décision finale. Ici la répartition des voix est intéressante car elle illustre la transmission de l'autorité d'un locuteur à l'autre : quand Dynadan reformule l'offre du preudomme, il adopte momentanément sa position hiérarchique d'infériorité, toutefois en refusant de choisir, Tristan lui délègue explicitement son pouvoir de décision : « *je ferai a vostre los* », dont le jeune chevalier profite aussitôt comme le montre l'emploi de l'impératif. Cette position haute n'est que momentanée et il y a besoin d'une confirmation finale par Tristan pour que l'action se fasse, lui seul ayant réellement le pouvoir de clore le dialogue.

2.4. L'intrusion sur un autre plan énonciatif : la requête enchâssée

À l'intérieur d'une requête, une intrusion peut porter sur une autre demande, plus ou moins liée à la première. Le tiers essaye alors d'orienter la requête vers la décision qui l'intéresse⁹.

(30) *Tristan et Dynadan ayant perdu un combat sont obligés, par la coutume du lieu, de quitter l'hébergement que leur avaient accordé les deux chevaliers propriétaires de la tour. Palamède, outré par cette situation qui est pourtant à son profit, tente de convaincre le héros de trouver une autre solution.*

Donc dist messire Tristans as deus cevaliers de la tour :

« Seigneur, fait il, se il vous plaist, itant faites pour l'amour de cest chevalier et de moi que vous nous bailliés aucun des vallés de vostre maison, ki nous sace mener a aucun rechet u nous puissom anuit mais herbergier, car je pens bien que pres de chi ait aucun castel u rechet u nous porom encore bien venir, avant que granment de la nuit fust alee. De ce vous pri je.

— **Ha ! Sire cevaliers, fait Palamidés, s'il vous plaist, ne faites pas tel vilonnie que vous partés hui mais de nous ! Je ferai bien tant pour les seigneurs de laiens et il pour moi que nous i serom anuit mais tout herbergié.**

— Sire cevaliers, fait mesire Tristans, or sachiés tout vraiment que je n'i remanroie en nule maniere se cil cevaliers ki la est n'i remanoit avoec moi, car je ne laisseroie sa compaignie por nule aventure, tant con je le peüsse tenir. »

Lors vait Palamidés a Dynadant et il li proie mout durement :

« **Ha ! Sire cevaliers, je vous proi que vous remanés avoec nous, et je vous proumet loiaument que je ferai tant vers les signeurs de laiens k'il nous retenront en lour ostel.**

— Sire cevaliers, fait Dynadans, d'une autre cose me proiiés que de ceste et d'un autre fait vous entremetés, car sachiés bien que a la volonté u je sui orendroit, jamais jour de ma vie

⁹ Il adopte alors le rôle du tertius gaudens : « celui qui profite du désaccord entre deux antagonistes pour servir ses intérêts. » Salva Zamouri, « La formation des coalitions dans les conversations triadiques », Catherine Kerbrat-Orecchioni et Christian Plantin, le Trilogue, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1995, p. 54-79, p. 70.

Corinne Denoyelle

n'enterrai laiens pour nule aventure ki aviengne, car je n'i vi onques ostel que je haïsse si durement com je fas cestui.

— Seigneur cevalier, fait mesire Tristrans as signeurs de laiens, encore vous vauroie proier, tant com cevaliers poroit autres proier, que vous nous faites conduire dusques a aucun recet pres de ci u nous puissom anuit mais herbergier, car ce est grans anuis et grans contraires a cevalier errant de jesir hors la nuit et de jeüner, après ce qu'il a tout le jour traveillié. »

Et li uns des cevaliers li respont :

« Certes, sire, ce vous ferai je mout volentiers. » (*Tristan, II* p. 146-147)

Ce dialogue présente deux requêtes successives, l'une étant une intrusion dans l'autre et retardant sa résolution. Tout d'abord, Tristan demande à ses hôtes de bien vouloir trouver un nouvel hébergement à lui-même et à Dynadan qui l'accompagne. En effet, la coutume posait une condition à leur nuit chez eux, qu'ils soient capables de vaincre d'autres chevaliers demandant aussi l'hôtel. Or, si le combat qui opposait Tristan à Palamède s'est soldé sans que l'un ne l'emporte sur l'autre, Dynadan a perdu face à Gahériet et doit donc quitter les lieux. Tristan choisit de partir avec lui. La requête de Tristan aux hôtes est directe, à l'impératif et renforcée par une évocation de l'amitié qu'ils leur doivent et justifiée. Cependant, Palamède fait irruption dans ce dialogue où il n'était pas adressé et demande à Tristan de ne pas partir. Son interdiction, à l'impératif, est plus pressante et s'accompagne d'un engagement personnel à intercéder en leur faveur. On retrouve alors le premier cas de figure que nous avons observé, celui de l'intrusion en faveur d'un tiers¹⁰, compliqué ici par une demande polie de permission pour intercéder. Palamède se propose de servir de relais mais il veut être sûr d'avoir le droit de jouer ce rôle. En effet, prendre le rôle d'intercesseur est aussi une menace contre les faces positive et négative de celui qui se voit alors taxé d'impuissance. Tristan délègue la réponse à Dynadan auprès duquel Palamède réitère son offre de manière plus pressante et plus directe. Après le refus catégorique du jeune chevalier de changer d'avis, ce dialogue enchâssé avec Palamède est clos et Tristan peut reformuler sa requête initiale, sans revenir vers Palamède. On a donc ici l'irruption d'un tiers qui tente d'annuler la requête initiale. Sa tentative, qui est une contre-offre, provoque un court dialogue polémique enchâssé dont la résolution est négative.

Les situations participatives sont variées et nombreuses, mais pas innombrables, ce qui montre très nettement les choix littéraires opérés par les auteurs : d'une part, ils limitent le nombre d'intervenants, sans doute pour éviter la dispersion des dialogues dans de nombreuses répliques inutiles et digressives, sans doute aussi parce que des intrusions intempestives ne sont

¹⁰ Mais pour une requête portant sur autre chose : le droit de rester et non la possibilité d'avoir un autre hébergement ailleurs.

Corinne Denoyelle

peut-être pas très recommandables pour des chevaliers bien élevés. D'autre part, ils organisent la répartition des voix autour de deux grands schémas principaux : celui de la demande de relais et celui de l'intrusion, c'est-à-dire toujours du côté de la production de la requête, la réaction étant à chaque fois univoque.

Avec cette analyse du fonctionnement d'un acte de langage directif précis dans un corpus littéraire, nous avons voulu montrer les enjeux culturels dont la requête est porteuse. Cette étude montre essentiellement que la réalisation préférée est directe et utilise le verbe performatif *prier*. Ainsi l'aspect menaçant de cet acte de langage n'entraîne pas forcément l'indirection. Au contraire, dans cet univers de papier où les chevaliers représentent des idéaux sociaux, la formulation la plus franche et la plus claire semble préférée. On peut aussi par conséquent se demander si les réalisations indirectes ont déjà acquis leur statut conventionnel. Les marques de politesse sont essentiellement orientées vers le destinataire dont la face négative est garantie et dont la face positive est valorisée. Les faces du requêteur sont en général épargnées dans un souci de préserver toujours le sens de l'honneur chevaleresque.

Par ailleurs, l'étude des polylogues montre de façon frappante la convergence en cet acte de langage en effet de phénomènes sociaux et linguistiques : en effet la répartition et l'organisation des voix à l'intérieur des dialogues à plusieurs personnages suit des schémas figés qui témoignent d'un certain usage féodal. Évoquée par des porte-paroles autorisés ou circulant d'un requêteur à un autre, la requête suit un parcours hiérarchique de voix en voix qui lui donne sa force perlocutoire.

Corinne Denoyelle,

Université de Toronto

Corpus étudié, par ordre chronologique

Chrétien de Troyes, *Yvain ou le Chevalier au lion*, éd. D. F. Hult, Paris, Le Livre de poche, 1994.

La première Continuation de Perceval, éd. W. Roach, et présenté par C.-A. Van Coolput Storms, Paris, le Livre de Poche, 1993.

Robert de Boron, *Merlin en prose*, éd. A. Micha, Genève, Droz, 1979.

Le Lancelot en prose, tome 1, éd. E. Kennedy et présenté par F. MOSES ; tome 4, éd. Y. Lepage et présenté par M.-L. Ollier, Paris, Le Livre de Poche, 1991 et 2002.

Corinne Denoyelle

Le *Tristan* en prose, tomes 1, 2, et 3, éd. Ph. Ménard ; M.-L. Chênerie et T. Delcourt ; G. Roussineau, Genève, Droz, 1987, 1990 et 1996.

La Suite du Roman de Merlin, éd. G. Roussineau, Genève, Droz, 2006.

Perceforest, deuxième partie, tome 2, éd. G. Roussineau, Genève, Droz, 2001.

Jean Froissart, *Melyador*, éd. N. Bragantini, Genève, Droz, 2012.

Bibliographie critique

Araújo Carreira, M.-H. (dir.), 2006, « *Venez, venez !* » *De la suggestion à l'injonction dans les langues romanes*, Travaux et documents, Arts, Lettres, Sciences humaines, Sciences et techniques, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, n°32-2006, Paris, France.

Barbu, V., 2008, « La requête en tant qu'acte directif indirect dans l'interaction didactique. Une analyse sociopragmatique comparative dans le domaine français / roumain », *Recherches ACLIF: Actes du Séminaire de Didactique Universitaire (Recherches ACLIF: Actes du Séminaire de Didactique Universitaire)*, issue: 5 / 2008, pages: 94-120, on www.cceol.com.

Charaudeau P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Education.

Kerbrat-Orecchioni C., 1990-1994, *Les interactions verbales*, Paris : A. Colin.

Kerbrat-Orecchioni C., 2001, *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, « *Quand dire, c'est faire* », un travail de synthèse sur la pragmatique conversationnelle, Paris, Nathan.

Searle, J. R., 1982, *Sens et expression*, Paris, Minuit.

Welke D., 1980, « Séquentialité et succès des actes de langage », *DRLAV 22-23, Des Ordres en linguistique* », p. 177-308.